



RAPPORT 2025 DE LA FONDATION DES MARAIS DE DAMPHREUX (FMD)

MÉTÉO

En Ajoie, jusqu'au 22 janvier, le milieu de l'hiver est froid avec des gelées nocturnes régulières et peu de précipitations. L'arrivée des douceurs printanières est précoce et, en mai, la végétation a quasi 15 jours d'avance par rapport à la moyenne des autres années. L'été est chaud et sec, surtout avec les canicules de juin et août. Le mois de juillet est bien arrosé. En prenant les températures moyennes, l'été est classé parmi les plus chauds jamais enregistrés. Septembre a été relativement frais et humide, avec, parfois, des orages violents.

ADMINISTRATION DE LA FMD ET ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

- Quatre séances du Conseil ont eu lieu. La première par courriel le 28 janvier, les trois suivantes en présentiel : les 28 février, 5 juillet et 7 novembre.
- Pour 2025-2028 et afin de bénéficier des subventions des Conventions-Programmes (CP) de la Confédération, Michel Juillard a établi un document comportant 21 projets FMD. Le 3 février, ils sont tous passés en revue à l'ENV, en présence d'Emilie Lopez et de Geoffrey Beuchat. Après cette séance, Michel Juillard adapte et améliore le document contenant l'ensemble des projets.
- Selon nos statuts, les membres du Conseil sont élus pour une durée de 4 ans. De 2025 à 2028, nous entrons dans une nouvelle période. Michel Juillard a envoyé aux membres les documents «Déclaration d'acceptation et Démission», à remplir jusqu'au 24 février 2025. Trois personnes ont quitté le Conseil : Laure Martin-Cattin, Bertrand Gainon et Patrick Roeschli. Le 5 juillet, Anita Gennari et Florent Goetschi (représentant de Pro Natura) sont nommés.
- Rudi Amstutz a un nouveau locataire, Stéphane Henry, pour le pâturage proche de la tour d'observation. L'ancienne

barrière a été démontée et une nouvelle a été mise en place par Stéphane Henry. Dans un premier temps, les piquets étaient plantés un mètre sur le terrain FMD. Notre locataire, Claude Hürlimann a fait remettre la clôture à la bonne place. Au sud, la nouvelle barrière est située sur la limite du chemin pédestre. La commune et Jura Rando l'ont acceptée.

GESTION DES PROPRIÉTÉS FMD

Damphreux

Petites structures en faveur de la biodiversité, pins, tours à hirondelles, mare et taille des haies

Les petites structures des Cœudres sont remises en état par l'entreprise Ribeaud. Les Pins sylvestres plantés à la Chèvre Morte sont mieux protégés contre le bétail.

Les trois tours à hirondelles FMD de Damphreux-Lugnez connaissent un très beau succès. Les nichoirs sont occupés par de nombreux couples d'Hirondelles de fenêtre. L'excellente fréquentation des nids de la tour de Damphreux pose problème à la maison des propriétaires située juste à côté : de multiples salissures souillent la façade. Les habitants ne peuvent plus s'installer sur la terrasse. Un déplacement de la tour est envisagé.

Prairies extensives des Cœudres et pâturage de la Chèvre Morte

• Le 23 février, Michel Juillard et moi constatons que Claude Hürlimann a taillé les haies en entassant à nouveau les branches coupées à l'intérieur des buissons. Nous avions demandé un dépôt sur les deux extrémités. Michel Juillard avertit Laura Vorpe de la FRI et du réseau écologique Vendline-Cœuvette (VC). En mars, Marcel Challet accompagne un employé de Claude Hürlimann pour faire empiler les rémanents aux bons endroits.

Concernant un éventuel surpâturage à la Chèvre-Morte, nous avons demandé à l'ENV et à l'ECR de contrôler. Jusqu'à fin

juin, la partie la plus sèche ne devrait pas être pâturée, pour favoriser le développement éventuel d'Orchidées et d'une flore typique de terrain maigre et sec. Après consultation de l'ENV (MM. Beuchat et Humair), il n'est pas judicieux d'inscrire la Chèvre Morte en pâturage boisé.

- Le 17 mars, avec Marcel Chalet et Emilie Lopez, nous visitons le sud de l'étang 2, devant la cabane d'observation, pour définir l'emplacement d'une mare. Début juillet, une rencontre avec J.-P. Ribeaud a lieu pour la mise au point d'une offre. Les matériaux excavés resteront en tas, sur place, pour diversifier le milieu. La mare sera étanchéifiée, un dépôt de petit permis est nécessaire. Les travaux se feront en fin d'année ou en hiver.

- Le 1er mai, le président a recensé les endroits où les *Dactylorhiza majalis* étaient le plus nombreux. Aux Cœudres (Prés du Chêne), sur les terrains en aval de l'étang 1, loués par

Joan Studer, la zone à Orchis de mai *Dactylorhiza majalis* s'est étendue (au moins 30 plants). Le 8 mai, pour la première fois, deux pieds ont été observés au sud du ruisseau. Une petite surface riche en Orchidées d'environ 50 m² a été délimitée pour une fauche tardive. Sur le secteur du Fondra, au nord de l'étang 5, seule une dizaine de *Dactylorhiza majalis* a été dénombrée. Une petite zone d'environ 20 m², avec les Orchis de mai a été définie avec des bambous pour obtenir une fauche à partir de mi-juillet.

- Le 17 mai, Michel Juillard envoie aux membres du Conseil un nouveau plan de gestion des haies. Pour application, ce document a également été transmis à Laura Vorpe de la FRI (réseau écologique VC). Celle-ci l'adresse aux exploitants concernés.

- Le 30 juin, concernant les contrats LPN, le plan d'action pour la Souris des moissons et la protection de la flore (Orchidées de marais, *Dactylorhiza majalis* et plantes des terrains secs), Marcel Challet et moi participons à une séance de terrain avec Mmes Emilie Lopez (ENV) et Laura Vorpe (FRI) ainsi que M. Christian Vernier (ECR). Les exploitants Joan Studer (Les Cœudres) et, ensuite Claude Hürlimann (La Chèvre Morte) ont aussi été convoqués. L'idée de retarder la fauche ou la pâture au 1er août, pour de petites surfaces délimitées par des bambous (ou avec une barrière). L'idée de protéger quelques aires avec beaucoup de plants de *Dactylorhiza majalis* ou des plantes typiques des terrains secs, à la Chèvre Morte, a été trouvée judicieuse pour favoriser la dissémination des graines en juillet. Laura Vorpe a délimité sur une carte les superficies qui doivent rester en jachère pour la Souris des moissons ainsi que les zones à plantes rares. Elles seront incluses dans des

contrats LPN, y compris avec Maxence Henry pour la parcelle FMD du Fondra, au nord de l'étang 5. Selon Christian Vernier (ECR), le fait de conclure des contrats LPN permettra des ajustements plus faciles pour les dates de fauche. Ces dernières sont souvent trop bloquées car définies par l'Ordonnance sur les paiements directs et pas en faveur de la nature. Depuis 1999, sur les terrains FMD, le problème est une gestion trop figée. Une exploitation plus souple dans le temps, par secteurs, offrira le développement de davantage de biodiversité. Dans le grand marais, à Anet, les Vanneaux huppés sont revenus nicher sur des terrains inondés et pâturés au printemps par des vaches Highland qui mettent à nu de petites surfaces. Aux Cœudres, dès avril 2026, Joan pourra mettre en pâture certains terrains avec du bétail léger. Nous sommes dans le réseau écologique VC et, grâce aux contrats LPN, des indemnités supplémentaires seront versées aux exploitants.

Du fait que cette année, les inflorescences de *Dactylorhiza majalis* avaient 15 jours d'avance, nous avons estimé que la fauche 2025 pouvait être avancée au 15 juillet, pour Joan et Maxence. Il est très important de couper et d'exporter pour éviter que les *Dactylorhiza majalis* soient étouffés par les grandes plantes comme la Reine des prés. Un deuxième passage en automne est très utile pour le développement de ces Orchidées, le printemps suivant.

- En août, Michel Rebetez a enlevé des planches alu du batardeau de certains étangs, pour créer des vasières.
- En fin d'été et en automne, en bordure des étangs, la pâture avec du bétail rustique a lieu selon les règles habituelles.
- Le 15 novembre, des membres de la SSNPP, du CEPOB et du Conseil de la FMD ont procédé à des travaux d'entretien à Damphreux et à Bonfol. Ils ont ôté certains arbustes envahissants sur les rives des étangs. Le repas de midi est organisé à la cabane forestière de Bonfol.

BAS-MARAIS DE PRATCHIE

- Le 3 février, une rencontre a lieu à l'ENV avec Emilie Lopez de l'ENV et Célien Montavon de CEMeco. La FMD est représentée par le Bureau. Emilie Lopez nous informe que les travaux de régénération du bas-marais de Pratchie (prévus de longue date) sont programmés pour fin 2025. En dehors des propriétaires FMD, l'ENV et l'ECR ont négocié avec les autres propriétaires et exploitants du bassin versant. Des compensations financières sont accordées par l'ENV et l'ECR aux exploitants qui acceptent les mesures hydrologiques proposées. À la suite de la neutralisation et la restitution de l'eau de drainage, leurs parcelles seront plus humides. Des contrats LPN sont signés avec parfois des dédommagements rétroactifs. Mi-février, Michel Juillard et Marcel Challet rencontrent Maxence Henry qui aurait souhaité des compensations FMD. Les représentants FMD ont expliqué que ce n'est pas possible. Le 17 février, Maxence Henry et Thibaut Frossard donnent leur accord à l'ENV. Le 13 juin,



Dactylorhiza majalis.

01.05.2025

la demande de permis de construire a été publiée par l'ENV, dans le Journal officiel, avec un délai d'opposition de 30 jours, non utilisé. Les travaux ont lieu en automne. Ils sont conduits par l'ENV, en lien avec CEMeco. La FMD participe aux frais à la hauteur de CHF 10'000.-. La digue de l'étang de Pratchie, malmenée par les Ragondins et les Rats musqués, est refaite.

- Le 1er mai, de nombreux (plus de 100 pieds) Orchis de mai *Dactylorhiza majalis* ont été notés sur la parcelle FMD no 2228. Ils étaient bien présents sur la partie ouest fauchée l'année passée et en faible nombre sur la partie qui n'a pas été coupée en été 2024, en raison de conditions trop pluvieuses. Un secteur à ne pas couper en juin-juillet, est délimité. Sur la principale zone à Orchidées, la fauche est retardée à la deuxième moitié de juillet. L'exploitant Maxence Henry est d'accord.
- Le 8 mai, Jurassica Museum a aussi effectué un recensement par des employés du Jardin botanique : Delphine Chinchilla, Gérald Burri et Gilles Monnier. Un rapport est rédigé par Delphine Chinchilla. Par manque de temps, les linaigrettes *Ligustrum angustifolium* n'ont pas été recensées. Une étude, dans le nord de l'Allemagne, indique que la fructification des *Dactylorhiza majalis* a lieu en juillet. Ceux-ci ont besoin de beaucoup de lumière et sont vite étouffés par les grandes plantes du type Reine des prés. Sur les terrains avec une bonne hydrologie et non engrassés, la menace principale est l'absence de fauche ou la coupe trop tardive. Une fauche précoce ou une pâture en avril est même préconisée pour favoriser la croissance des *Dactylorhiza majalis* au printemps.

Pour rappel, le bas-marais d'importance nationale de Pratchie a été choisi pour un projet pilote **Marais & Climat** par l'OFEV. L'eutrophisation et l'impact du réchauffement climatique sur les marais sélectionnés doivent être évalués. Des mesures pour limiter les conséquences négatives des changements seront prises. En septembre, suite au premier questionnaire, la FMD a répondu à une deuxième enquête de M. Jean-Luc Martrou, d'AGRIDEA. Le projet Marais & Climat comprend l'ensemble du bassin versant pour essayer de mettre en œuvre des mesures adéquates (notamment anti-érosion). Les neuf exploitants du site ont été contactés. Des discussions sont actuellement menées avec eux.

La butte d'observation est entretenue par Andy Schwarz.

LUGNEZ, ÉTANG FMD AU NORD DE LA FORÊT DE LA VOIVRE, BAS-MARAI

Le 16 janvier, le constat est net, le niveau d'eau a baissé d'environ 20 cm. Les fractures de la glace en bordure du plan d'eau l'attestent. Par contre, rien n'a bougé pour l'étang Theurillat, situé en amont. Des travaux conséquents seront nécessaires pour étanchéifier. Ils sont reportés à une période favorable pour la mise en place d'un Sarnafil (ou pour une autre solution). Le même jour, sur le bas-marais en aval, les travaux sont lancés par l'entreprise Ribeaud paysage. Deux mares sont créées par



l'installation de deux mini digues en argile. Ces retenues d'eau vont rendre le bas-marais bien plus humide, en diversifiant le milieu, ce qui est souhaité.

Le 17 mars, lors de la visite du site avec Marcel Challet et Emilie Lopez, cette dernière a demandé que le statut de pâturage boisé soit conservé également pour la partie située à l'est qui comprend trois petits étangs permanents, grâce à l'étanchéification au Sarnafil. Le bas-marais en aval possède également ce statut. La FMD et le locataire, Joan Studer l'acceptent.

Sur les terrains FMD, aucune ponte de Grenouilles rousses n'est observée, y compris dans les nouvelles mares du bas-marais. En revanche, l'endroit est très attractif pour les Rainettes vertes. Le 30 avril, le concert des mâles est assourdissant, au moins 50 individus. Ce secteur va bientôt obtenir le statut d'importance nationale pour la reproduction des Amphibiens.

BONFOL, LES QUEUES-DE-CHAT (QDC)



Concernant l'aménagement du chemin chaintre à l'est de l'étang aval, le 19 décembre 2024 a lieu une séance avec Jonas Fringeli du SAF, Pascal Girardin responsable du triage forestier, Philippe Bassin, Marcel Challet et Gérard Bregnard. Les arbres à couper ou à élaguer sont marqués. La FMD requiert une intervention en janvier - début février 2025 pour éviter des

dommages sur les Amphibiens. Les travaux débutent le 16 janvier par des conditions météorologiques idéales : froid et sec. En réponse à Emilie Lopez, de l'ENV, des fossés et des mares sont creusés à l'ouest du chemin chaintre. Il faudra conseiller aux exploitants de passer à l'intérieur des fossés avec les roues du tracteur, pour les rendre imperméables. Les travaux se

prolongent jusqu'au 24. À cette date, le chemin chaintre est complètement aménagé. Il deviendra une propriété communale permettant l'accès à la parcelle de la Fondation Edith Marryon. Début février, des bacs et des mares pour

la reproduction des Sonneurs à ventre jaune sont mis en place. À la demande du président, le SAF a marqué les nouvelles limites aux QdC. Du fait que la FMD garde la forêt au nord, elle ne perd pas de surface. Il y a donc peu de changement par rapport à l'ancien état. Le 26 mars, une rencontre sur le terrain a eu lieu avec Marcel Challet et Joan Studer pour la mise en place de la nouvelle clôture. Cette dernière est posée en mai par Joan. Elle devient opérationnelle et du bétail pâture en juin. Gérard Bregnard a vendu ses forêts à Yves Bernard, de Sonvillier, qui possède la Scierie SYB Sàrl.

Le 25 septembre, consécutivement à la faillite de Marcel Pheulpin, la FMD a acheté une petite forêt (parcelle no 2581) sise au nord-est de sa propriété.

FRANCE, COURTAVON-LEVONCOURT, ÉTANG DU CHALUET



Le 9 avril 2025, à la suite d'une généreuse donation de Mme Anita Gennari, la FMD est devenue propriétaire du magnifique étang du Chaluet, propriété de 3,7 ha, proche de Vendlincourt. Il est situé en France voisine, sur les communes de Courtavon



et Levoncourt. Les transactions avec la France, administration du Haut Rhin, ont été complexes mais couronnées de succès. En juin, puis en septembre, Marcel Challet et Claude Fankhauser ont entrepris des travaux de débroussaillage de la digue. Le 15 octobre, avec Michel Juillard, en fauchant avec une grande tondeuse, ils ont amélioré l'entretien de la digue.

CONCEPT VISITEURS

Tour d'observation des Cœudres

En juin, dans le bulletin de Nos Oiseaux no 560, Michel Juillard a publié un article dédié à la tour d'observation. Ce poste de guet privilégié est bien fréquenté tout comme les cabanes. De très nombreuses notes et photos figurent sur www.ornitho.ch.

Excursions

Le 11 juin, Jurassica a organisé une sortie pour un groupe. David Berthold a fonctionné comme guide.

Le 26 juin, Manuela Sieffert a conduit une excursion aux étangs de Damphreux avec Arcatour.

Le 6 septembre, une visite avec Jurassica Museum est pilotée par David Berthold. Elle connaît un bon succès avec plusieurs participants et de belles observations.

CIGOGNES BLANCHES

Le 4 janvier, lors du recensement organisé par Cigogne Suisse, aucune cigogne n'a été notée en Ajoie. La première est observée le 7 janvier, à Damphreux. Dès le 23 janvier, le retour des Cigognes blanches est constaté dans les deux colonies, de Porrentruy et de Damphreux. Ce retour est documenté par un article dans le QJ et un reportage de Canal Alpha (www.maraisdamphreux.ch).

Le samedi 10 mai, Michel Juillard a réservé la salle et les menus pour l'Assemblée générale de Cigogne Suisse, au restaurant de la Cigogne, à Miécourt. Olivier Biber, Michel Juillard, Catherine et Michel Rebetez participent à cette réunion.

Le samedi 24 mai, à 11h00, au Thermoréseau Sur Entier à Porrentruy, a lieu l'inauguration de la plateforme «Ballon Ajoie» installée cet hiver. Michel Juillard s'occupe de cette manifestation avec Danièle Kuenzi, responsable de la Société des aérostiers d'Ajoie.



Afin d'organiser le baguage des Cigognes blanches en 2025, Michel Juillard a préparé un document pour Gauvain Saucy qui reprend l'organisation de ces opérations complexes. Catherine Rebetez a demandé à la Station ornithologique suisse (SOS) le permis pour baguer en 2025.

Les opérations sont pilotées par Catherine Rebetez et Gauvain Saucy. Sur Entier, la participation de Sébastien Gyger est requise. 114 jeunes sont bagués et nous estimons qu'environ 150 jeunes arrivent à l'envol. En août, en Ajoie, de très nombreuses migratrices sont notées.

Au printemps, la Cigogne blanche «Porrentruy» rejoint son secteur de nidification, près de Hambourg en Allemagne où elle se reproduit avec succès. En fin d'été, elle retrouve l'Espagne, près de Madrid, pour passer l'hiver.

BATRACIENS

Le 17 janvier, dans les mares des QdC à Bonfol, Alan Voiard de l'entreprise Donzé, lors des travaux, observe plusieurs Grenouilles vertes.

Le 13 février, Gilles Bütkofer m'apprend que Biotec effectue un recensement Amphibiens aux Cœudres, au niveau des crapauducs. L'étude débute le 12 février et se termine le 3 avril. Il s'agit de contrôler le fonctionnement des passages sous la route, cinq ans après la mise en place. Gilles demande de remplir l'étang 2 au maximum pour avoir des conditions optimales pour les Amphibiens. Le 14 février, Marcel Challet pose la dernière planche alu, l'étang 2 se remplit.



Rainette verte. 01.05.2025

Le rapport de BIOTEC est transmis à la FMD par Edouard Roth. L'espèce migratrice la plus présente dans ce secteur est le Crapaud commun *Bufo bufo*, avec un total de 1'421 individus recensés (73.8% du total des effectifs), suivie par la Grenouille rousse *Rana temporaria* avec 252 individus (13.1% de toutes les observations). Il est à noter aussi que les quatre espèces de tritons vivant en Suisse ont été aperçues durant ce suivi : 13

Tritons alpestres, 121 palmés, 102 lobés et 12 crêtés. Il est important de relever que ces chiffres ne représentent pas la taille de la population du site IBN des Cœudres, car ce suivi ne permet la capture que des individus qui hibernent au sud-ouest du site. Aucune Rainette verte *Hyla arborea* n'a été notée durant la campagne de relevé. Au total, 1'926 Batraciens ont été recensés.



Les observations de terrain confirment que les populations de Grenouilles rousses sont en baisse. Moins de pontes sont observées, notamment à Cœuve, à Damphreux (aux Méchiles et aux Cœudres) et à Lugnez. Des pontes sont notées En Pratchie (étonnamment plus tardives qu'à Bressaucourt) et à Bonfol aux QdC. Début juin, de nombreux juvéniles ont été observés au Cœudres et aux QdC à Bonfol.

Sur les sites FMD, les populations de Rainettes vertes se portent bien. Les 30 avril et 1er mai au moins 60 mâles coassent à Bonfol, aux QdC et à Lugnez. Une dizaine de mâles sont entendus à Cœuve, aux Méchières. Des individus sont perçus et photographiés à Cœuve (Combe Vatio) et le long de la nouvelle haie avec mares du SAF de Bonfol (Le Chaudé).

Les Sonneurs à ventre jaune sont nombreux à Bonfol (plus de dix observés le 30 avril et le 1er mai). Ils colonisent en nombre les anciens et les nouveaux bacs mis en place à l'ouest du chemin chaïntre, récemment aménagé.

ORNITHOLOGIE AUX CŒUDRES

Une Pie-grièche grise passe l'hiver. Elle est encore aperçue le 23 février. Plusieurs ornithologues notent la présence d'un Tadorne à tête grise (origine africaine) qui accompagne souvent un Casarca (origine est de l'Europe). En février, l'entreprise Koutec a remis en état les installations solaires avec systèmes audio pour la diffusion des chants sur la tour à nichoirs d'Hirondelles de fenêtre et sur la construction de la digue de l'étang 2, avec de nombreux trous pour les Hirondelles de rivage. Les nichoirs de la tour rencontrent un beau succès avec de nombreux couples d'Hirondelles de fenêtre.

Au printemps, plusieurs Rousserolles effarvattes et verderolles chantent. En soirée, le lieu est animé par le Rossignol philomèle et la Locustelle tachetée. Les Pies-grièches écorcheurs et les Tariers pâtres sont bien représentés, avec plusieurs couples.

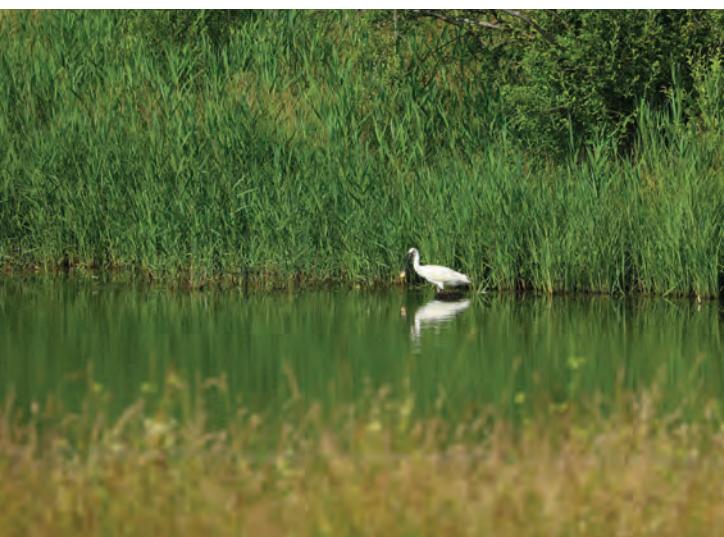


Tarier pâtre femelle. 05.03.2025. Photo: Claudia Paupe

Sur les pins de la Chèvre Morte, la nidification du Héron cendré est à nouveau certifiée.

En mai, sur le radeau de l'étang 2, la nidification des Goélands leucophées échoue. Les Ouettes d'Egypte et les Tadornes casarcas se reproduisent avec succès. Ces oiseaux un peu envahissants sont régulièrement observés en toute saison.

Du 13 au 16 juin, une Spatule blanche a stationné sur le site (William Saunier, Claude Nia et Pascal Christe)



Spatule blanche. 16.06.2015. Photo: Claude Nia



Grande aigrette, plumage nuptial. 25.03.2025. Photo: Claudia Paupe

Au printemps, en fin d'été et au début de l'automne, les Hirondelles de rivages sont régulièrement remarquées lors des migrations pré et postnuptiales. Par exemple, le 26 juillet, Pascal Christe observent une dizaine d'individus.

En automne, la Pie-grièche grise est de retour, une Grue cendrée, un Pipit à gorge rousse et une Bécassine sourde ont été notés. Les Limicoles habituels sont observés (Bécassines des marais, Chevaliers culblancs, sylvains, aboyeurs, arlequins, Bécasseaux variables et cocorlis, Petits gravelots...). Les Grandes aigrettes sont bien présentes jusque tard au printemps.



Chouette effraie. 10.09.2025.

Photo: Claudia Paupe

Les Balbuzards pêcheurs et les Busards des roseaux continuent de fréquenter régulièrement ce magnifique site d'escale. Le 10 septembre, Claudia Paupe note la présence d'une Chouette effraie, espèce peu commune à cet endroit.

MAMMIFÈRES

Aux Cœudres, avec l'autorisation du canton, après un engagement conséquent, un chasseur volontaire a exercé une forte pression de régulation sur les populations de Ragondins, devenus beaucoup trop nombreux. Plus de 50 individus sont éliminés (dont au moins un albinos). Les Rats musqués souffrent de la concurrence et sont beaucoup moins visibles. Pour quasi tous les plans d'eau, les rives et les digues sont abîmées par les terriers de ces rongeurs exotiques. Le Chat forestier continue de fréquenter le site des Cœudres.

À Bonfol, aux Queue-de-Chat, le Ragondin est également noté.

REMERCIEMENTS

J'adresse un grand merci aux membres du Conseil de Fondation qui s'investissent dans les différentes actions et les projets de la FMD. Je remercie chaleureusement Jeannine et William Saunier qui ont relu et amélioré le manuscrit. Merci à Claudia Paupe et Claude Nia d'avoir mis à disposition de magnifiques photographies d'oiseaux. Je suis aussi reconnaissant à Daniel Beuret pour sa remarquable mise en page.

Philippe BASSIN

Président de la FMD